

Toulouse. 26 F. 19.

FBL 686 6

Mon cher Président, Il m'est interdit de sortir par la Faculté qui me trouve trop réceptible pour ce faire. Je vous demande donc d'être mon interprète auprès de M. Mézière et de vos confrères auxquels vous voudrez bien faire agréer mes félicitations et mes excuses.

Ceci dit, je vous remercie de votre lettre qui me satisfait pleinement. Vous savez parfaitement qu'un général je ne suis avide ni d'honneurs, ni de bruit - je vis étroitement chez moi alors que tant de portes me sont ouvertes! - mais il me semblait que les fêtes, toujours cordiales et parfois excessives - pas dans la circonstance - attribuées aux succès de nos confrères, avaient été plutôt tièdes à l'égard du Sûr Rocher, pour lequel elles se sont bornées à une citation demandée et péniblement obtenue par notre ami R. Delorme.

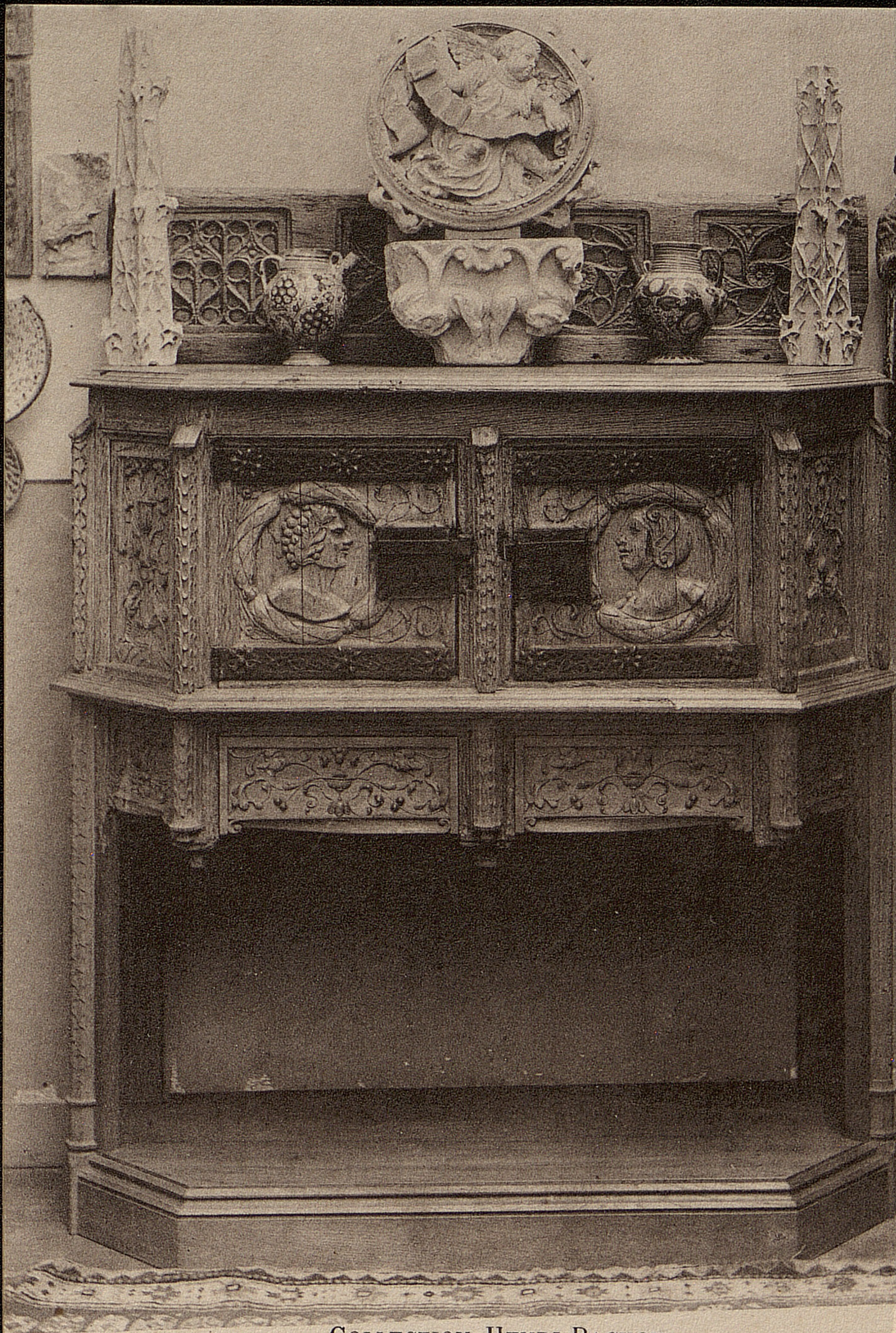
CARTE POSTALE

CORRESPONDANCE

Puisque votre avis est contraire je passe de condamnation et, vous remerciant d'avance de votre bonne accueil, je vous prie de faire agréer à Mesdames Cartail mes plus respectueux hommages et vous dire affectueusement la mienne.



M. Rocher



COLLECTION HENRI RACHOU
Crédence de Villefranche-Lauragais (XV^e siècle)